

Par qui est réalisée cette enquête ?

L'enquête EPIC est conçue et réalisée par des chercheurs de l'*Institut national d'études démographiques* (Ined) et par l'*Institut national de la statistique et des études économiques* (Insee). Elle permettra d'établir de nouvelles connaissances sur la conjugalité qui intéressent un large public.

Elle a reçu le label « d'intérêt général et de qualité statistique » du Conseil national de l'information statistique (Cnis). Aucun usage commercial ne saurait être fait des données collectées.

L'Ined et l'Insee réalisent cette enquête avec le soutien financier de l'*Agence nationale de la recherche* (ANR), de la *Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques* (Drees) et de la *Caisse nationale des allocations familiales* (CNAF).

Merci pour votre participation

Qu'est-ce que l'Ined ?

L'*Institut national d'études démographiques* est un organisme de recherche qui étudie les populations de la France et des pays étrangers. Il analyse les évolutions des naissances, des décès, des unions, des séparations, des migrations, etc. L'Ined informe le grand public sur les questions de démographie. Au niveau national et international, il diffuse les résultats de ses recherches en publiant la revue scientifique *Population* et le bulletin mensuel *Population et Sociétés*.

Ined, 133, bd Davout, 75980 Paris, Cedex 20
Tél. : 33(0)1 56 06 20 00

www.ined.fr

Qu'est-ce que l'Insee ?

L'*Institut national de la statistique et des études économiques* est un organisme public chargé de collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique à caractère économique, démographique ou social. Les travaux de l'Insee s'adressent à un large public : journalistes, entreprises, enseignants, étudiants, chercheurs, pouvoirs publics, collectivités locales, associations ou particuliers.

Insee, 18, boulevard Adolphe Pinard, 75675 Paris, Cedex 14
Pour toute information d'ordre économique et social vous pouvez :

- téléphoner à l'Insee
Contact : 0 972 724 000 (prix d'un appel local)
- pour les indices : 0 972 722 000
- déposer un courriel sur le site de l'Insee :

www.insee.fr



Pourquoi cette enquête ?

L'Étude des Parcours Individuels et Conjugaux (EPIC) a pour objectif d'actualiser les connaissances sur la vie conjugale, familiale ou en solo tout au long de la vie.

En préparation depuis 2010, elle permettra aussi de retracer l'évolution du couple sur une centaine d'années, des débuts du 20^e siècle à nos jours. En effet, cette enquête s'inscrit dans la lignée de deux précédentes études sur la formation des couples. La première a été conduite à la fin des années 50 auprès de personnes mariées en 1914 et après. La deuxième a été menée dans les années 80 auprès de personnes mariées ou en union libre. Depuis, le contexte économique, juridique et social s'est de nouveau transformé : diminution du nombre de personnes en couple, allongement des études, féminisation de l'emploi, augmentation des divorces, création du Pacs, émergence de nouveaux lieux de rencontre comme Internet, etc. **En 2013, l'enquête EPIC s'intéressera à toutes les formes d'union (mariée, pacsée, union libre) et inclura aussi, pour la 1^{re} fois, des personnes qui ne sont pas en couple.**

Elle permettra d'étudier les continuités et les changements des mises en couple et des modes de vie mais aussi l'évolution des façons de voir le couple, selon les âges ou les générations.

Pourquoi vous ?

Pour prendre en compte toutes les situations, un échantillon de 16 000 logements a été tiré au hasard suite à l'enquête de recensement de la population conduite en 2012.

Vous habitez l'un de ces logements. Un enquêteur de l'Insee contactera donc prochainement votre foyer et pourravez apporter toute information complémentaire.

Que vous soyez en couple ou non, votre participation est très importante car elle contribue à représenter l'ensemble des situations au sein de la population.

Si vous êtes en couple (même si vous ne vivez pas ensemble), votre conjoint(e) ou ami(e) pourra également participer en répondant à un questionnaire court, sur Internet ou sur papier.

Comment va se dérouler l'enquête ?

Entre le 30 septembre et le 21 décembre 2013, l'enquêteur ou l'enquêtrice de l'Insee prendra contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous ou, si vous êtes disponible immédiatement, réaliser l'enquête à ce moment-là. Il sera muni d'une carte officielle (spécimen ci-dessous) et tenu au secret professionnel.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite, vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région. Son numéro de téléphone est précisé sur la lettre jointe à ce dépliant.

Pour plus d'informations sur l'enquête :

<http://epic.site.ined.fr>

